

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans

Journal Hebdomadaire

Fondée le 1er Septembre 1827

Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La., Téléphone Main 4100.

Enregistré à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississipi, par au \$2.50
Pour les Etats-Unis, un an \$3.00
Par mois 25c

La Question Chinoise

A LA CONFÉRENCE DU
DÉSARMEMENT

Les chefs des délégations des neuf puissances participant aux questions d'Extrême-Orient ont décidé d'examiner d'abord les problèmes relatifs à la Chine avant de s'avancer plus loin dans ceux ayant trait à l'Extrême-Orient.

Les autres questions, a-t-on décidé, seront examinées dans l'ordre proposé il y a quelque temps par le gouvernement américain.

L'amiral japon Kato, au nom de la délégation japonaise à la conférence, a demandé et obtenu des chefs des délégations des neuf puissances y participant un délai de plusieurs jours pour permettre l'examen des propositions de l'Extrême-Orient soumises hier par la Chine.

L'attitude de la France, d'une façon générale, en ce qui concerne les propositions de l'Extrême-Orient et de la Chine, a été ainsi spécifiée après deux heures de conférence entre M. Briand et les autres membres de la délégation.

(A) La France désire ardemment aider la Chine à réaliser ses aspirations territoriale, politique et commerciale.

(B) La France abandonnerait Kouang-Tcheou, qu'elle avait affirmé de la Chine en 1898, à condition que la Grande-Bretagne abandonne Wei-Hai-Wei et le Chan-Toung japonais affermés par les Allemands à la même époque, et la péninsule de Port-Arthur.

(C) La France consentirait à abandonner ses privilèges extra-territoriaux à condition que les autres puissances en fassent autant. La France avait abandonné ces privilèges au Japon en 1906 et était en négociation pour les abandonner à nouveau en 1914 quand la guerre a été déclarée. Toutefois, la délégation française estime que l'extra-territorialité doit être maintenue jusqu'à ce qu'il soit évident que la République chinoise puisse donner des garanties équivalentes aux puissances étrangères.

(D) La colonie française de l'Indo-Chine n'appartient pas à la Chine, mais à l'Annam. Conséquemment, l'Indo-Chine, la grande colonie française avec ses 25 millions d'habitants, ne rentre pas en ligne de compte au point de vue français. Si, toutefois, quelques questions étaient soulevées au sujet de la rectification des 900 milles de frontière chinoise, le gouvernement français consentirait à entrer en discussion.

(E) La France entame les discussions des questions d'Extrême-Orient en accord avec le Japon pour les besoins de son extension et de ses matières premières. La délégation française désire avant tout jouer un rôle pacifique et conciliant.

(F) La France est en faveur des négociations ouvertes avec la Chine et, contre toutes négociations secrètes.

Le sujet des sphères d'influence au delà de la Chine ne semble pas sérieux parce que cette question a été réglée il y a plus de dix ans par un consortium des puissances. Néanmoins, la France, étant donné ses intérêts privés dans le Yunan et par suite de ses accords avec la Grande-Bretagne et le Kounan-Gsi, conclus dans les premières dix années de ce siècle, abandonnerait ce privilège plutôt intangible, à condition que la Grande-Bretagne en fasse de même.

LES MODIFICATIONS JAPONAISES AU PROJET AMÉRICAIN

L'amiral Kato, chef de la délégation japonaise à la Conférence, a annoncé que le Japon demanderait la modification du programme américain de limita-

tion navale qui permettrait au Japon de maintenir "un tonnage général légèrement plus élevé que soixante pour cent" à celui de chacune des deux autres puissances.

Le Japon demanderait aussi, a dit l'amiral Kato, le droit de conserver "tout type de navires d'un caractère strictement défensif" dont le tonnage s'approcherait de celui maintenu par les deux autres puissances.

L'amiral Kato a également dit que les propositions de la Chine seraient acceptées par le Japon "comme base de discussion dans la commission."

Conférence de Washington

LES NATIONS SONT D'ACCORD EN PRINCIPLE CONCERNANT LES PROPOSITIONS AMÉRICAINES.

Les délégués de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon ont accepté en principe les propositions du président de la Conférence relatives à la limitation des armements.

A ce sujet, MM. Briand, de France; Baron Kato, du Japon; Balfour, d'Angleterre, et Schanzer, d'Italie, ont fait au président Hughes, de la Conférence de Washington, les déclarations suivantes:

DISCOURS DE M. BRIAND

"M. le président, je suis tout à fait d'accord avec ce que le président de la délégation anglaise vient de dire, quand, au commencement de son éloquente déclaration, il a affirmé que cette conférence serait un des plus grands jalons de l'histoire du monde et de la civilisation. Toutefois, je ne suis pas entièrement d'accord avec lui, du moins pas au même degré, quant à ses sentiments tels qu'il les a exprimés en entendant la déclaration faite par le représentant des Etats-Unis. Je puis dire, quant à moi, que lorsque je suis venu ici, j'étais certain qu'un grand peuple comme les Etats-Unis ne pouvait pas avoir pris une pareille initiative sans s'être proposé un but bien défini. Je pense, Messieurs, que nous n'avons plus le droit dans ces questions de paix et de guerre, alors que nous avons promis au monde qu'il n'y aurait plus de guerre, qu'il y aurait une paix durable—après l'horrible conflit dont nous venons de sortir—nous n'avons pas le droit de faire espérer au monde une paix définitive, à moins que nous ne soyons décidés à nous servir des moyens appropriés à la réalisation de ces espoirs.

"Beaucoup de conférences et de congrès ont eu lieu pour essayer de réaliser ce noble idéal, et M. Balfour a eu raison de nous faire voir le danger qu'il y aurait à examiner cette question d'un point de vue purement idéal. M. le Secrétaire, vous nous avez montré le chemin; vous nous avez montré qu'il ne s'agissait plus de chercher péniblement à sortir de la difficulté, vous nous avez fièrement montré la route à suivre en nous donnant l'exemple. Nous pouvons vous assurer, M. le Secrétaire, que nous marcherons sur vos pas.

"Naturellement que si pendant l'examen de ces questions difficiles et ardues, dont dépendent après tout les résultats pratiques, il arrive que nous nous écartions du droit chemin et nous sentions tentés d'employer des moyens détournés, nous, de la part de la France, nous serons prêts à unir nos efforts à ceux des autres hommes de bonne volonté pour aider à retourner dans le droit chemin qui doit nous conduire au but.

"La question dont nous devons nous occuper en premier lieu, ici, est surtout celle qui concerne les grandes puissances navales. Je puis dire que, pour ma part, j'ai écouté avec grande joie la très grande et générale adhésion donnée en principe par les gouvernements anglais et japonais. Ce n'est pas que la France se sente désintéressée dans cette question. Nous aurons, j'espère, l'occasion de le dire et de le prouver, mais je puis affirmer dès maintenant, et cela sera prouvé par des chiffres et des démonstrations, que nous sommes entrés dans

la voie et que nous avons déjà fait des progrès dans la direction que vous indiquez. La guerre nous a déjà fait descendre à un certain niveau. Elle nous a empêché de relever notre faible marine, trop faible peut-être pour les nécessités de la défense nationale.

"Mais, je n'insisterai pas sur ce sujet, je préfère m'occuper d'un autre aspect du problème auquel M. Balfour a fait allusion, ce dont je le remercie. Est-il seulement question ici d'économie? Ne s'agit-il que de dépenses et de budgets? S'il en était ainsi, si c'était le seul but que vous vous proposiez, il serait certainement indigne de la grande nation qui nous a convoqués ici. De sorte que la question principale, la question la plus importante qui se doit de discuter ici, est celle de savoir si les peuples du monde vont enfin pouvoir s'entendre pour éviter les atrocités de la guerre. Et, messieurs, quand viendra sur le programme, comme elle viendra inévitablement, la question des armements terrestres, une question particulièrement délicate pour la France, comme vous le savez, nous n'avons pas l'intention de nous esquiver. Nous répondrons à votre appel, nous rendant bien compte que c'est pour nous une question des plus graves et des plus sérieuses. La question sera soulevée, elle a été soulevée, Messieurs, et s'il y a un pays qui désire, qui demande que la question des armements terrestres soit soulevée, c'est la France. Cette question se présentera en son temps et lieu à la conférence, et j'espère que j'aurai l'occasion et que je pourrai déclarer publiquement, dans une des réunions de cette conférence, quelle est l'attitude de la France, afin que les Etats-Unis et le monde entier le sachent. Et quand j'aurai essayé de le prouver, quand vous aurez écouté ma démonstration, je suis sûr que vous serez convaincus, Messieurs, que la France, après que les exigences de sa sécurité et de son existence auront été suffisamment assurées, n'a nullement l'intention d'exposer la paix du monde. Le moment viendra pour cette démonstration. Aujourd'hui, je veux simplement saluer avec de grands sentiments de joie l'accord auquel on est déjà arrivé sur le premier grand problème de la conférence, et exprimer le désir que nous arrivions à la même entente sur toutes les autres questions que doit traiter la conférence."

Après les discours, M. Hughes, président de la Conférence, remercia les délégués pour leur approbation des propositions américaines.

"Il y a des sujets, dit-il, qui doivent être examinés par des experts navals et le gouvernement américain désire que les suggestions de M. Balfour et de l'amiral Kato soient discutées avec le plus grand soin afin que nous puissions atteindre le but pour lequel cette conférence se'est réunie. La réduction des armements navals doit amener la fin des guerres offensives et une paix durable dans le monde."

DISCOURS DE M. BALFOUR

"En prenant comme base les cuirassés, dit M. Balfour, nous pensons que les proportions entre les divers pays sont acceptables. Nous pensons aussi que les chiffres donnés sont raisonnables et nous croyons absolument qu'ils seront acceptés."

M. Balfour suggéra que le tonnage en sous-marins pourrait être réduit et que, peut-être, la construction des grands sous-marins pourrait être interdite.

Ces modifications, dit le délégué britannique, n'affecteraient pas d'une manière générale les propositions américaines.

"Nos experts, dit M. Balfour, pensent qu'un tonnage trop élevé a été accordé aux sous-marins. Ils estiment que les chiffres proposés dépassent de beaucoup le tonnage possédé par une nation quelconque.

"J'indique simplement que ce tonnage pourrait être abaissé. Il serait aussi peut-être pratique et désirable d'interdire les sous-marins d'un fort tonnage qui ne sont pas destinés à la défense, mais à l'attaque et à une attaque qu'ont en horreur les nations civilisées."

DISCOURS ET L'AMIRAL KATO
Le Baron Kato parla en japonais. U.

dit que le Japon accepterait "en principe" les propositions américaines, mais qu'une nation doit posséder les armements essentiels à sa sécurité. En conséquence, les propositions devront être examinées avec le plus grand soin et certaines modifications seront proposées au sujet du remplacement des diverses classes de navires. L'amiral ne doute pas que les délégations américaines et autres les examineront avec bienveillance.

DISCOURS DU SÉNATEUR SCHANZER

Le sénateur Schanzer déclara que l'Italie applaudissait chaleureusement au projet américain.

"Vous donnez la preuve, dit-il, que vous voulez appliquer vos suggestions. La délégation italienne vous donne son approbation."

Le sénateur dit en terminant que les détails du projet regardaient les experts navals et il ajouta qu'il avait la plus grande confiance que les principes exprimés amèneraient un résultat heureux non seulement pour les nations faisant partie de la Conférence, mais pour celles du monde entier.

M. Briand prit ensuite la parole en français. Son discours, prononcé d'une voix claire, obtint le plus vif succès et souleva de vigoureux applaudissements.

Un Nouveau Transatlantique Française dans notre Port.

Mercredi, 16 novembre, à 10:30, est arrivé à quai à la Nouvelle-Orléans le paquebot "De La Salle," venant de St. Nazaire, Coruna, Vigo, Canaries et La Havane, avec onze passagers et marchandises diverses.

Parti de France le 22 octobre, malgré les six escales faites en cours de route, le navire a accompli sa première traversée en moins de vingt-quatre jours, pour nous apporter un joli spécimen de l'effort maritime soutenu par la Compagnie Générale Transatlantique depuis de longues années au bénéfice du pavillon français.

Le "De La Salle" est un beau navire de 14,000 tonnes de déplacement, 140 mètres de long, 17 mètres de large, aux superstructures imposantes, dominées par deux cheminées élégantes, auxquelles les couleurs de la compagnie s'enlèvent point leur cachet. Construite dans les chantiers Barclay à Glasgow, la coque a été aménagée à St. Nazaire pour transporter, avec tout le confort moderne, y compris l'eau courante, 165 passagers de cabine première classe, 248 passagers de cabines intermédiaires et 952 passagers de 3ème classe, dont les deux tiers sont installés en cabines de six places; au total 1365 personnes.

Avec ce navire, qui peut à bon droit passer pour l'un des plus jolis visitant notre port, la Compagnie Générale Transatlantique compte offrir une unité intéressante de sa flotte pour permettre aux américains du sud de passer commodément en Europe sans être obligés de se rendre à New York.

Par le choix heureux de son nom, elle a tenu à rappeler une fois de plus les liens indissolubles d'affection qui unissent tout le bassin inférieur du Mississipi et la terre de France, qui fut jadis la patrie de l'ancien territoire de la Louisiane.

Robert Cavalier, sieur De La Salle, né à Rouen en 1640, fut en effet l'explorateur Français qui, sous le règne du Grand Roi, descendit le cours de notre fleuve et reconnut la Louisiane. Peut-être les mânes du grand voyageur, en voyant son nom écrit sous les couleurs Françaises, sur les mêmes eaux qu'il y a trois siècles, se rejouissent-elles de constater que l'affection pour la métropole, semée jadis par lui, porte toujours ses fruits.

Le "De La Salle" appareillera vers le 28 de ce mois. Tous ceux qui s'intéressent aux choses venues de là-bas iront aux docks de First Street, saluer ce petit coin de France, pendant son court séjour parmi nous.

Le maréchal Foch est en train de faire une riche collection de livres américains.